

Licence 2 mention Arts Parcours Arts plastiques

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE BORDEAUX
MONTAIGNE
VIAUD Séverine
05.57.12.45.38
severine.viaud@u-bordeaux-
montaigne.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarisé(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Candidat titulaire d'au moins un semestre de la 1ère année de licence Arts plastiques obtenu dans une autre université française
Candidat titulaire d'un titre pouvant permettre une inscription directe en 2ème année de licence Arts plastiques

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation du parcours Arts plastiques présente un équilibre entre enseignements pratiques et cours théoriques. Dans les enseignements de pratique, la formation offre à l'étudiant l'acquisition de savoir-faire fondamentaux ainsi que l'approfondissement et la maîtrise de techniques particulières (sculpture, gravure, peinture, infographie, photographie, vidéo, sérigraphie, performance). Sur le plan théorique, la licence vise l'acquisition d'une culture générale solide et complète, en esthétique comme en histoire de l'art.

Contenu et modalités d'organisation

La formation se déroule sur 3 années. Chaque année est découpée en 2 semestres (de septembre à décembre et de janvier à avril), composés de plusieurs unités d'enseignements (UE) chacune porteuse de crédits ECTS (European Credits Transfer System). La licence confère à son titulaire 180 crédits ECTS. Spécialisation progressive sous forme de parcours types : Les parcours types sont conçus de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus. Les étudiants ont ainsi la possibilité, en cours de cycle de licence et au plus tard à la fin du semestre 4, de modifier leur choix de "spécialisation" en gardant le bénéfice des crédits ECTS acquis. La formation est conçue selon une progression des apprentissages et des savoirs. Elle comprend notamment des UE de pratique : pratique graphique (sur les pratiques expressives bidimensionnelles), pratique plastique (où intervient la tridimensionnalité), dessin (savoir-faire fondamentaux). Quant aux pratiques numériques, elles font l'objet d'un enseignement spécifique en petit effectif avec du matériel dédié. La méthodologie : accompagnant essentiellement les apprentissages théoriques, elle permet à l'étudiant de réfléchir à la construction des savoirs, à l'usage pertinent des sources documentaires et iconiques, à l'élaboration de la recherche en arts plastiques. L'apprentissage d'une langue étrangère et les échanges Erasmus viennent compléter la volonté d'ouverture sur le monde de cette formation.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Licence mention arts - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

La licence Arts parcours Arts plastiques ouvre vers les masters suivants : Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) Master Arts spécialité Arts plastiques Master Arts spécialité Artiste intervenant : Pratiques artistiques & actions sociales

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00250099	du 13/09/2021 au 30/06/2022	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00303719	du 12/09/2022 au 30/06/2023	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00508729	du 09/09/2024 au 30/06/2025	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC